



La 29e édition du camp sur neige de l'AMSF aura lieu les 5-6-7-8 décembre 2019 à la Forêt Montmorency (418-656-2034). Cet événement est réservé aux membres de l'AMSF et c'est l'AMSF qui en assure toute la gestion.

L'hébergement principal est au pavillon central avec quelques places également disponibles dans une annexe appelée Le Boréal.

L'AMSF a également réservé trois chalets à la Sépaq.

http://www.amsfski.com/docs/campdesmaitres/2019/2019_chalets_sepaq.pdf

Le camp débutera avec le souper du jeudi 5 décembre. La Forêt Montmorency a développé une expertise permettant d'assurer une piste de neige même si la nature se fait capricieuse. Une réserve de neige artificielle de l'hiver précédent est conservée pendant l'été puis utilisée pour une piste d'environ 2 km. Selon la température, possibilité d'ajouter de la neige naturelle.

C'est l'AMSF qui s'occupe entièrement de la gestion des inscriptions. Si vous avez l'intention de prolonger votre séjour, vous devrez vous-même aviser la Forêt Montmorency. La Forêt vous offre les services suivants : une cafétéria, un auditorium, une salle de fartage, deux salons avec foyers (avis aux musiciens), une salle de jeux, des machines distributrices, une salle de détente ainsi que plusieurs salles de toilettes-douches communes. Une liste d'effets personnels vous est proposée ci-dessous.

Les chambres, réparties sur deux étages, possèdent généralement deux lits simples séparés. Certaines chambres possèdent trois lits (lit simple + deux lits superposés). Le WiFi y est disponible. Le « check in » est à 16 h. Si vous désirez arriver plus tôt en journée afin de profiter du territoire, vous devrez vous inscrire au comptoir d'accueil mais votre chambre ne sera accessible qu'à 16 h. Le « check out » est à 12 h le jour de votre départ. Ne pas oublier de remettre votre clé de chambre sinon l'AMSF devra en assumer les frais

La planification des menus est géré par Isabelle Morin, Dt.P. M.Sc. nutritionniste du sport et étudiante au doctorat en sciences biomédicales (nutrition.morin@gmail.com)

Il est possible de s'inscrire sans hébergement mais dans tous les cas, le participant devra être membre de l'AMSF 2019-2020.

Liens utiles pour le camp :

1. Adhésion AMSF (ouverture 1 août 2019)

<http://www.amsfski.com/inscriptions-en-ligne/inscription/>

2. Inscription au Camp (ouverture 15 octobre 2019)

<http://www.amsfski.com/inscription-evenement-en-ligne/evinscription/>

3. Politique du co-chambreur adopté par le CA (pour ceux qui désirent chamber avec leur choix)

<http://www.amsfski.com/camp-des-maitres/informations-2/>

4. Politique d'annulation

<http://www.amsfski.com/camp-des-maitres/informations-2/>

5. Suggestion d'effets personnels à apporter au camp

<http://www.amsfski.com/camp-des-maitres/informations-2/>

6. Conditions climatiques à la Forêt Montmorency

<https://www.foretmontmorency.ca/fr/>

Toute vente ou sollicitation est interdite pendant la durée du camp sans autorisation de l'AMSF.

Nous tenons à remercier toutes les personnes ressources pour leur grande collaboration ainsi que le personnel de la Forêt Montmorency.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir pour la 29e édition du camp sur neige AMSF.

Léon Simard, au nom du comité organisateur

PS. Prévoir un peu d'argent comptant pour le tirage , le service de massothérapie et le café espresso ...



UNIVERSITÉ
LAVAL

Forêt Montmorency